



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1648 III
SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2025

Crédit de 623 600 francs destiné aux travaux de remise en état et mise aux normes des galeries du bâtiment des expositions du Muséum d'histoire naturelle aux étages 0, 1 et 2 et à des travaux d'adaptation des installations techniques du bâtiment en lien avec le projet de scénographie de l'étage 3 (PR-1648 III)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 71 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 623 600 francs destiné aux travaux de remise en état et mise aux normes des galeries d'exposition du Muséum d'histoire naturelle aux étages 0, 1 et 2 et à des travaux d'adaptation des techniques du bâtiment en lien avec le projet de scénographie de l'étage 3.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 623 600 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de 2030 à 2039.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

La Présidente:

Livia Zbinden